



Sensibilisation du grand public aux enjeux de l'eau pluviale et action citoyenne

Département : Bouches-du-Rhône

Territoire concerné : département des Bouches-du-Rhône

Nombre d'habitants : 2 048 070¹

Délégation : Marseille

Interlocuteur Agence : Franck Zoulalian

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

Porteur de la démarche

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Partenaires

Communes de Grans, Mallemort, Saint Chamas, Cabriès et Venelles

Prestataires associés à l'animation de la démarche

EMPAN

Agence COMMUNS

Patrice Bertaud (UPUPA)

Prestataires communication

Atelier Jungle Graphisme (Carole Genin)

Atelier Jungle Motion Design (Guillaume Coquard)

¹ Chiffres de l'INSEE, 2020

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le département des Bouches-du-Rhône, tributaire des apports d'eau de la Durance et du Verdon, est confronté à la problématique de la gestion de la ressource, dans un contexte de climat méditerranéen où le régime des pluies diminue (moins 30% en 2022).² Qui plus est, la qualité des masses d'eau dans le département pose également un problème : compte tenu des pressions qui s'exercent sur elles, une majorité des masses d'eau du département présentent un risque de non-atteinte du bon état à l'horizon 2027. Dans ce contexte de tensions, un Plan d'Action Territorialisé (PAOT) a été élaboré. Le PAOT répond aux objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 et plus particulièrement pour les Bouches-du-Rhône la lutte contre les pollutions liées aux usages humains et économiques.

Les actions en faveur de la non-imperméabilisation voire de la désimperméabilisation ainsi que les actions visant à valoriser la bonne gestion et la bonne utilisation des eaux pluviales sont devenues une priorité pour le département.

Le département s'était déjà engagé dans des démarches de désimperméabilisation, notamment au sein des collèges, afin d'expérimenter de nouveaux modèles d'aménagement visant à favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et améliorer le cadre de vie et d'usage des collèges.

Afin de poursuivre en ce sens, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et ses prestataires — EMPAN, l'agence COMMUNS, l'UPUPA et l'atelier JUNGLE — a décidé d'engager une démarche de participation citoyenne entre décembre 2022 et décembre 2023. Cette démarche a permis de dresser un état des lieux des perceptions du grand public lors d'un premier atelier participatif, puis d'adapter et de finaliser les supports créés : un film présentant les enjeux de la désimperméabilisation ainsi qu'un ensemble de fiches pratiques à destination des citoyens. Le but était notamment de sensibiliser les propriétaires fonciers aux effets de l'imperméabilisation et de créer des outils facilitant le passage à l'action de ces derniers, afin de compléter les démarches publiques par un ensemble de démarches privées.

LES ENJEUX ABORDÉS PAR LA DEMARCHE

- La désimperméabilisation
- Le cycle de l'eau
- La quantité d'eau sur le territoire
- La disponibilité de la ressource en eau face au changement climatique
- La gestion et la réutilisation de l'eau de pluie par les particuliers

LES ENJEUX DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS FONDAMENTALES (OF) DU SDAGE³

- **OF n°0** : S'adapter aux effets du changement climatique
- **OF n°3** : Prendre en compte les enjeux sociaux et économiques des politiques de l'eau
- **OF n°7** : Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir

LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- Éduquer le grand public sur la notion de bassin versant, sur le ruissellement des eaux pluviales et les enjeux inhérents à ce dernier
- Informer sur l'impact de l'imperméabilisation et les bénéfices d'une meilleure gestion des eaux pluviales et de la végétalisation
- Sensibiliser sur le rôle des particuliers dans la préservation de l'eau

Coût de la démarche

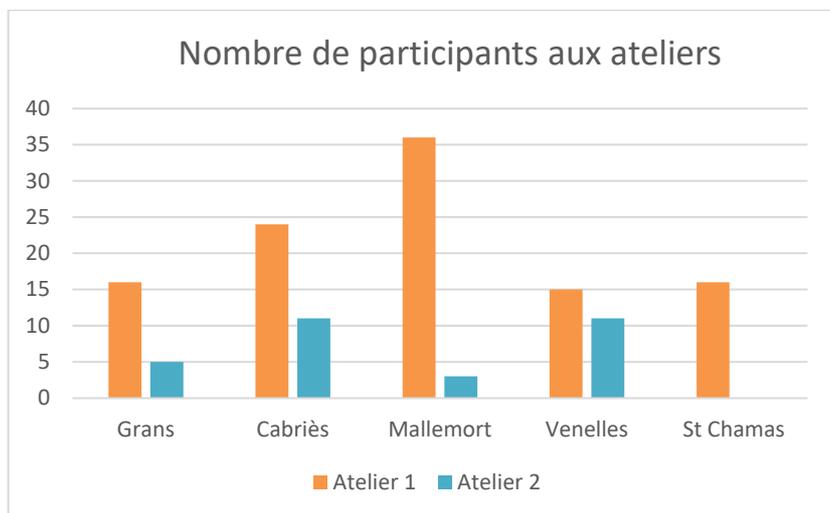
- **Coût total : 70 500 €**
- Montant pris en charge par l'AERMC dans le cadre de l'appel à projets Eau et participation citoyenne : 48 416 €

Quelques chiffres

- 137 participants sur l'ensemble des événements
- 2 événements participatifs dans chaque commune

² Chiffres du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, article « Gestion de l'eau : préservons notre ressource »

³ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin



4

ITINERAIRE DE LA DEMARCHE

CONSEIL DEPARTEMENTAL 13



DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

La première partie de la démarche a été menée en interne par l'équipe animant les ateliers : le but étant de créer un questionnaire pertinent ainsi que des outils appropriés pour animer le premier atelier. 5 communes, réparties sur l'ensemble du département et par bassin versant, ont répondu favorablement à la proposition du Conseil Départemental. Une fois les citoyens mobilisés au sein de chaque commune, les premiers ateliers ont été organisés entre le 4 mars et le 6 avril 2023. L'ensemble des ateliers de cette première phase de la démarche a réuni 107 participants.

Durant ce premier atelier, les participants ont été invités à remplir le questionnaire créé par les intervenants afin de recueillir l'état des connaissances en matière de changement climatique, les perceptions et les relations sensibles aux extérieurs des habitants ainsi que leurs attentes et leurs idées concernant les solutions. Ensuite, les intervenants ont présenté aux citoyens participants le cycle de l'eau et le circuit de celle-ci. Enfin, un photolangage a été organisé. Plusieurs photographies d'aménagement extérieur ont été posées sur une table et chacun a été invité à sélectionner une photo qui réponde à la question suivante « Quelle image vous évoque le plus un extérieur agréable ? ». Chaque participant a étayé alors son choix et les intervenantes ont pris note les réponses, le but étant de rechercher les occurrences de mots à travers les expressions citoyennes

⁴ Seul le premier atelier a pu avoir lieu à Saint-Chamas

et de capter ainsi les tendances récurrentes. Ce premier atelier s'est conclu sur une description des problématiques liés à l'imperméabilisation des sols et une présentation des solutions existantes.

À l'aide des résultats des questionnaires et des réactions produites par le photolangage, les animateurs de la démarche ainsi que leurs partenaires ont pu réaliser le prototype d'une première fiche-outil et écrire le synopsis du film –ces deux supports servant de point de départ pour l'animation du deuxième atelier. Un des défis du projet, après avoir réuni plus de 100 personnes lors des premiers ateliers, était de mobiliser sur la durée pour participer à la deuxième salve d'ateliers. La période entre 2 ateliers pour une commune donnée a duré seulement un mois environ. Durant cette période, les habitants mobilisés et intéressés pouvaient communiquer à l'adresse « eadepluie ». Par ailleurs, une news-lettre a été envoyée à l'ensemble des inscrits et des participants à la première salve d'ateliers, afin de leur faire part de la manière dont leurs remarques ont été intégrées par les animateurs de la démarche, les remercier et annoncer la deuxième série d'ateliers.

Au cours du deuxième atelier, les animatrices ont commencé par lire le texte de la voix-off du film. Le public était invité à réagir à chaud, le but étant ici de capter les premières émotions générées par le projet. Une seconde lecture a ensuite été faite et séquence par séquence, le public s'est exprimé sur les points positifs, sur les problèmes éventuels (que ce soit sur le langage employé, la compréhension du récit, l'enchaînement des séquences ou encore les évocations visuelles) et sur les changements nécessaires. Ensuite, les participants se sont répartis en sous-groupe de 3 personnes et ont analysé une fiche type, les résultats de cette analyse, les propositions et les remarques étant ensuite mis en commun et synthétisés par les animatrices. Le sommaire des 12 fiches a ensuite été présenté, tout comme les modalités de diffusion sur le site Web du Département. A la fin de l'atelier, les citoyens ont proposé des idées d'espaces de diffusion pour leur village et leur communauté avec l'objectif de toucher le plus grand nombre et les animatrices ont pris en note ces propositions.

Les résultats ayant émergés de ces deuxièmes ateliers ont permis d'affiner les propos mis en avant par le film en prenant en compte les ressentis et besoins des citoyens. Les fiches thématiques ont également été modifiées en fonction des enrichissements et des idées ayant affleuré lors de l'atelier.



*Atelier à Cabriès le 7 juin 2023
© agence COMMUNS, EMPAN*

*Mise en scène des séquences du film
© agence COMMUNS, EMPAN*



EXTRAITS DE RESULTAT

5

Les petits chantiers faciles à réaliser pour favoriser l'infiltration de l'eau dans mon jardin.

L'eau de pluie est une ressource

HOP!



L'eau de pluie que je collecte depuis mes gouttières peut être valorisée pour faire pousser de la végétation localement ou pour mieux infiltrer l'eau dans le sol et ainsi **le revivifier**.

Je réalise un petit jardin de pluie

J'identifie sur mon terrain une surface qui va récupérer plus d'eau que le reste du jardin, car elle est sous la gouttière ou en point-bas par exemple. À cet endroit je pourrai disposer de plus d'eau, et donc diversifier les plantes et accueillir une flore et une faune plus riches. C'est aussi un espace de créativité esthétique et relaxant, même s'il est tout petit !

Je passe à l'action

À l'arrivée de l'eau de la gouttière, je peux aménager une rigole puis une petite dépression pour que l'eau de pluie se stocke préférentiellement à cet endroit, et y planter une végétation qui apprécie les milieux humides.

Je réalise une fosse d'infiltration simple

Qu'elle tombe directement du toit ou via une gouttière, l'eau de pluie peut être infiltrée dans le sol de mon terrain par une technique assez simple : la création d'une fosse d'infiltration ou d'une tranchée drainante.

Je passe à l'action

Si je n'ai pas de gouttière

Si l'architecture de la maison le permet, je peux réaliser une petite fosse d'infiltration qui court autour de la maison à la verticale du rebord du toit. Le remplissage de graviers drainants et elle favorisera l'infiltration de l'eau dans le sol de mon jardin.

Si l'eau de ma gouttière est actuellement dirigée vers le réseau pluvial

ÉTAPE 1

Je déconnecte ma gouttière du réseau [La connexion au réseau pluvial n'est pas obligatoire si l'objectif est le stockage ou le retour de l'eau dans le sol]

ÉTAPE 2

Je guide l'eau captée par la gouttière (si besoin en inversant le sens de la pente de ma gouttière) vers une petite rigole vers une tranchée d'infiltration, comme décrit plus haut.

Je peux aussi guider l'eau vers un terrain enherbé, une haie, une plate-bande ou un jardin, afin qu'elle y soit absorbée.

Je supprime les bordures sur mon terrain

En effet bien souvent les bordures concentrent les eaux de pluie sur les surfaces imperméables et les renvoient vers le réseau pluvial, alors que les espaces verts de mon jardin ont besoin de cette eau. En supprimant totalement ou partiellement, je peux favoriser la circulation d'eau.

J'évite ou je supprime les surfaces jointées

Si je dois refaire un revêtement pour une circulation, une terrasse ou n'importe quel espace extérieur, je privilégie les matériaux poreux. Voir la fiche 7 pour découvrir un panel de matériaux qui laissent l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol. Cela permet de garder les mêmes propriétés de portance et de maintien du sol mais en laissant l'eau s'infiltrer dans mon jardin !

Je fais en sorte d'infiltrer l'eau de pluie en bordure de la dalle

Au bord de ma dalle de béton, je peux imaginer aménager une fosse d'infiltration (cf. plus haut) pour que l'eau de pluie s'infiltrer tout de même dans le sol au plus proche.

Astuce

Si la dalle est en bitume et qu'elle ne joue aucun rôle dans la portance, il est plus aisé de la fissurer, je peux alors laisser l'eau et la végétation faire leur chemin

Glossaire

Dépression (topographie)

Une dépression est un creux plus ou moins marqué dans le relief d'un terrain.

Tranchée (ou fosse) d'infiltration

Une tranchée d'infiltration est une tranchée que l'on creuse en enlevant les terres en place et en les mélangant avec des matériaux plus poreux et drainants comme du sable ou du gravier, un mélange terre-pierre.

Réseau pluvial

Ensemble de tuyaux enterrés et de buses qui collectent et transportent les eaux pluviales. Ces eaux ne sont pas traitées et sont rejetées directement au réseau routier.

Infiltrer - Infiltration

Désigne le processus par lequel l'eau pénètre le sol ou un autre matériau. Si la capacité du sol à infiltrer l'eau est faible, une partie de l'eau ne s'infiltrera pas et coulera sur le sol.

HOP! | L'eau de Pluie est une Ressource | BOURGOGNE BOUCHES DU RHÔNE | MURPHY

Une des 12 fiches créées à l'issue de la participation citoyenne

LES INGREDIENTS DE LA REUSSITE

- Une **approche interdisciplinaire** : un travail conjoint entre le porteur de projet ayant déjà engagé des travaux de désimperméabilisation, les techniciens spécialistes de la question et les animateurs de la démarche spécialisés en sciences humaines et sociales
- L'**implication et la motivation des élus locaux** : dans chaque commune, des élus et des agents de la municipalité étaient présents lors des ateliers
- La prise en compte des expressions citoyennes dans la mise en œuvre des outils : un véritable travail **de co-construction** a été mené et cela a été apprécié par les habitants-citoyens

IDEE INSPIRANTE :

La réalisation de ce projet a permis aux parties-prenantes ayant à l'origine une approche plus technique de la question de faire évoluer leur regard sur l'intérêt de la participation citoyenne.

De leur côté, les participants ont largement plébiscité le travail de concertation dynamique mené.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- La traduction d'objectifs simples sous forme de cahier des charges à destination des animateurs de la démarche a nécessité une phase de travail préliminaire
- La mise en œuvre du respect du calendrier opérationnel, compte tenu du nombre d'instances et de personnes impliquées
- La nécessité de suivis des participants entre les différentes phases du projet

IMPACT POLITIQUE DE LA DEMARCHE

Un changement de **regard positif** de la part des élus sur le **partage du savoir**, l'émergence des bonnes idées et l'intelligence collective

VALORISATION DE LA DEMARCHE

- **Mise en ligne des outils** co-crésés sur le site du Conseil Départemental
- Mise en avant des outils par le Conseil Départemental lors de **différents événements** (Rdv de la réno', colloque Nature en Ville...)
- Création d'un **kit de communication** (affiches, post pour les réseaux sociaux, QR code...) à destination des communes
- **Présentation des outils lors de jours de formation** à destination des élus, en partenariat avec l'ADT13
- **Courrier de la présidence** du département à destination des maires mettant en avant la démarche
- Mise en œuvre d'**aides à l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale pour les particuliers** dans le cadre du programme HOP (« Habiter, Oxygéner, Protéger »)

PERSPECTIVES ET FUTUR DE LA DEMARCHE

- Plusieurs participants se sont dits intéressés par la mise en œuvre de travaux de désimperméabilisation pour leur terrasse et par l'installation de récupérateurs d'eau de pluie
- Le Conseil Départemental réfléchit à l'instauration d'un concours pour mettre en avant les réalisations des particuliers

SOURCES

Site du Conseil Départemental des Bouches-du- Rhône : <https://www.departement13.fr/>

Agence COMMUNS : <https://noscommuns.fr/>

EMPAN : <https://entrepreneurspourlaplanete.org/projets/region-sud-marseille/empan/>

Carole Genin : <https://carole-genin.fr/>

Lien vers les outils créés dans le cadre du projet (film & fiches) : <https://www.departement13.fr/nos-actions/environnement/les-engagements/retenir-leau-de-pluie-sur-sa-parcelle-pour-quoi-faire/>

Date de rédaction : 28/05/2024